



p. 7
Enerfées :
du gaz vert
produit à Janzé
dès 2022

p. 12
Le Grand Soufflet
des rendez-vous
musicaux à savourer

p. 15
ATSEM, un métier
passionnant auprès
des enfants

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°53 – SEPTEMBRE/OCTOBRE 2021



Janzé

mag



Patrimoine
Histoires d'eau

Vos contacts

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Bibliothèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements : 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou info@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

RIPAME

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou ripame@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements : 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Timothée MORIN (11 juin) • Isaak BOURGOGNE (17 juin) • Awen VANHAECKE (19 juin) • Jade MONTEBRUN (17 juillet) • Younoussa TRAORÉ LE DRÉAU (22 juillet) • Pilar VAZ VIEIRA (26 juillet) • Tyméo ROUX (28 juillet) • Maggy BIGEARD (6 août) • Elsa HAUBOIS (7 août) • Louise BOCHER (11 août).



Mariages

Christophe LE BORGNE et Vanessa BUFFERAND (19 juin) • Mathieu MORVAN et Isabelle GALLIEN (3 juillet) • Maxime COUPÉ et Angélique MOY (3 juillet) • Erwann LOUIS et Dariela PAIN PERALTA (29 juillet) • Flavien ROUVINNY et Marie HOUEIX (18 août) • Kevin GUERRIER et Laura MONNIER (21 août) • Martin BELAY et Sophie DUBOIS (21 août).



Décès

Claude LERAY, 80 ans (8 juin) • Georges MORICEAU, 73 ans (16 juin) • Armel BEUCHET, 89 ans (16 juin) • Jean-Pierre LOUIS, 67 ans (18 juin) • Yvonne BOURHY veuve DELAVIER, 80 ans (21 juin) • Marie AUBIN veuve CASTELLIER, 90 ans (25 juin) • Norbert NOZERO, 92 ans (26 juin) • Marcel JANVIER, 71 ans (26 juin) • Nathalie JAMIER veuve JAMET, 101 ans (5 juillet) • Joseph BOUÉ, 89 ans (7 juillet) • Daniel LEPECUCHEL, 73 ans (12 juillet) • Janine ALBERT veuve OURY, 88 ans (15 juillet) • Michel NICOLAS, 66 ans (16 juillet) • Roger THORIGNÉ, 86 ans (17 juillet) • Monique HERVOCHON veuve HÉRAULT, 88 ans (20 juillet) • Geneviève SAULNIER, 81 ans (22 juillet) • Robert GINGUENÉ, 90 ans (2 août) • Pierrick JAVAUDIN, 66 ans (12 août) • Emilie GALIVEL épouse CLOUET, 35 ans (14 août) • Emilienne JOUIN veuve SAFFRAY, 90 ans (15 août) • André PIEL, 91 ans (17 août).

2 BLOC-NOTES**3 ÉDITO****4 ACTUALITÉS**

Litige du quotidien :
trouver un accord grâce
au conciliateur de justice

5 URBANISME ET CADRE DE VIE

En 2022, le camion de
ramassage des déchets
s'adaptera au rythme des
usagers

6 ÉCONOMIE ET EMPLOI

La Boutique de Lulu,
une enseigne pour femmes
de la tête aux pieds
Nouveau commerce : le
chanvre a le vent en poupe !

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Du gaz vert produit
à Janzé dès 2022

8 VIE MUNICIPALE**9 - 11 DOSSIER**

Prendre soin
de nos cours d'eau
Journées du Patrimoine :
des animations pour remonter
le fil de l'eau

12 CULTURE

Le Grand Soufflet :
des rendez-vous musicaux
à savourer

13 VIE SOCIALE

La vie au temps du
coronavirus : il faut en parler !
Aidants : soutenir
pour mieux accompagner
Seniors : un spectacle
à ne pas manquer !

14 - 15 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Color' ta commune
Atsem : un métier
passionnant au service
des enfants

16 - 17 VIE ASSOCIATIVE

L'Aqua Club recherche
des amateurs
Le bénévolat une expérience
enrichissante... et pourquoi
pas vous ?

18 AGENDA**19 VOS DÉMARCHES****EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX****20 DER****L'eau, notre bien à tous**

Nous avons fait le choix de mettre en avant la thématique de l'eau dans ce nouveau numéro du Janzé mag. C'est « un bien commun » que nous devons tous savoir préserver tant en termes de qualité que de quantité.

Nous souhaitons tout d'abord mettre en exergue un service public essentiel : l'assainissement. Notre station d'épuration est un équipement qui fonctionne 7j/7, 24h/24 grâce à trois agents municipaux. Elle a été restructurée il y a 2 ans. A l'occasion des Journées du Patrimoine, les Janzéens pourront découvrir ce nouvel outil et son fonctionnement, permettant le rejet d'une eau de qualité dans le milieu naturel.

L'eau qui coule de notre robinet, c'est notre quotidien et pour nous, collectivité, une mission de service public essentiel assurée localement par le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil. Dans notre département, seules 3% des masses d'eau sont en très bon état en termes de qualité, d'où la nécessité de traitements importants pour garantir une eau potable aux consommateurs. Préserver la qualité de l'eau mais aussi la quantité d'eau disponible doit être l'affaire de tous, collectivités, industriels, agriculteurs, particuliers... De nouveaux moyens seront mis en place en Ille-et-Vilaine, à partir du 1^{er} janvier 2022. Ils seront financés, en partie, par une nouvelle taxe. Différentes actions menées par le syndicat de Bassin Versant de la Seiche pour retrouver un bon état écologique seront évoqués dans le Janzé mag.

Notre commune a malheureusement déploré cet été des dégradations à l'étang de l'Yve. Suite à des malversations, une grande partie de l'étang a été vidée... Aujourd'hui, au XXI^e siècle, alors que le réchauffement climatique est une réalité indéniable, la préservation de l'eau doit être une préoccupation partagée de tous. Nous espérons que les Journées du Patrimoine seront aussi l'occasion de prendre conscience de ces enjeux.



Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4200 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis, Amélie Le Ray et Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, SMICTOM, Freepik, associations sauf mentions contraires** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • Impression sur papier certifié PEFC et FSC • Dépôt légal : **en cours** • **Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.**

Prochain *Janzé mag* début novembre 2021.

PERMANENCE

Litige du quotidien : trouver un accord grâce au conciliateur de justice

Michel Dabadie a pris ses nouvelles fonctions de conciliateur de justice début juillet, succédant à Maître Couëdro. Chaque 1^{er} et 3^e vendredi du mois, il assure une permanence à la Maison France Services. Son rôle : aider les habitants à régler à l'amiable des conflits de la vie quotidienne.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Il exerce sa mission en aidant les parties concernées par un litige à trouver un accord, afin d'éviter un procès. « Tout au long de ma carrière professionnelle, j'ai été amené à régler des conflits de toute nature. Je souhaite aujourd'hui mettre cette expérience au profit des autres. » souligne Michel Dabadie.

Le conciliateur peut intervenir pour des problèmes de voisinage, de copropriété, des relations entre bailleurs et locataires ou encore des litiges commerciaux. « Je ne suis pas là pour faire appliquer le droit mais pour faciliter



la discussion. Être face à une tierce personne, neutre et à l'écoute, permet de débloquer certaines situations. » précise Michel Dabadie.

Comment saisir le conciliateur ?

Le conciliateur peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. « Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Maison France Services ». La conciliation est strictement confidentielle. Aucune information n'est transmise à un juge en cas d'échec et de saisine du tribunal.

« Mon objectif est de trouver un compromis entre les deux parties. Si c'est le cas, je rédige un constat d'accord. » En France, 56% des conciliations sont résolues. « Je crois que beaucoup de conflits naissent du manque de dialogue. » conclut Michel Dabadie.

Infos pratiques

Permanence chaque 1^{er} et 3^e vendredi du mois, de 9h à 11h30. Pour prendre rendez-vous, contactez la Maison France Services au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

Le recours à la conciliation de justice est simple, rapide et gratuit. Pensez-y !

En bref

SERVICE

Evolution des horaires du Bureau de Poste

Face à l'évolution des modes de consommation des citoyens avec notamment le développement de l'économie numérique entraînant une réduction de flux de clients dans les Bureaux de Poste, le Bureau de Janzé voit ses horaires d'ouverture évoluer à compter du lundi 6 septembre :

- lundi : fermé
- mardi : 9h - 12h et 14h - 17h30
- mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30
- jeudi : 10h - 12h et 14h - 17h30
- vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30
- samedi : 9h - 12h

COVOITURAGE

On y pense ?



TRANSPORTS

L'offre de train évolue

A l'occasion de la réouverture de la section Retiers-Châteaubriant, l'offre de transport entre Rennes et Châteaubriant, faisant étape à Janzé, évolue. Une nouvelle grille horaire est proposée. Au départ de Janzé, TER circulent du lundi au vendredi au départ de Janzé en direction de Rennes à 6h45, 7h25, 8h07, 9h45, 14h55, 17h29 et 18h48.

A noter également que ce développement de l'offre a été pensé en complémentarité avec l'offre de la ligne de car interurbaine BreizhGo 22.

Plus d'infos

Grille horaire de la ligne à retrouver sur www.janze.fr (rubrique se déplacer)

COLLECTE DES DÉCHETS

En 2022, le camion de ramassage s'adaptera au rythme des usagers

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM Sud-Est 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera tous les 15 jours, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.

Pourquoi ce changement ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement.

Avec l'application de la tarification incitative, les données perçues par le SMICTOM révèlent une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et **une majorité d'usagers qui ne présente leur bac à la collecte qu'une semaine sur deux ou moins**. Au regard de ces éléments, le Comité

syndical s'est prononcé en faveur d'**une collecte des déchets une semaine sur deux**. Les habitants recevront en fin d'année un **calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes**. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

Un geste en faveur de l'environnement.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un passage à une collecte tous les 15 jours, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés afin de réduire les déplacements du camion. Une bonne nouvelle pour l'environnement grâce à **une diminution de l'empreinte carbone !**

L'économie réalisée permettra aussi de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France. (selon le référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).



Et en 2023 ?

Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. **La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) partout en France au 1^{er} janvier 2023**. Cette simplification des consignes de tri permettra de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte. ■

La briqueterie change de toit

Acquis en 2020, la briqueterie située rue de Bel Air fait actuellement l'objet de travaux de réfection au niveau de sa toiture. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Moquet Peltier pour un coût de 46 200 € HT.



ZAC multi-sites : une réunion publique pour s'informer

Dans le cadre de la création de la ZAC multi-sites, une réunion publique sera proposée à l'automne.

Ce rendez-vous représente la dernière étape de la phase de diagnostic, lancée en 2019. La Ville de Janzé et le cabinet SemBreizh présenteront les résultats de la concertation avec la population et les premières intentions d'aménagement sur les 3 secteurs concernés (l'Yve, La Clouyère ainsi que Gambetta, étendu au Champ de Foire et à la rue de Bain). Tout au long de cette première phase du projet, les janzéens ont été invités à s'exprimer sur leur vision de la ville et son devenir, dans les domaines du logement, des services, du développement durable ou encore des déplacements. La création officielle de la ZAC multi-sites aura lieu lors du conseil municipal du mois de décembre.

Retrouvez plus d'infos sur www.janze.fr

EN CENTRE VILLE

La Boutique de Lulu, une enseigne pour les femmes de la tête aux pieds



Un an après le rachat du magasin La plus jolie, rue du Dr Roux, Lucas Darras imprime son style pour répondre aux besoins de la clientèle féminine. Pour l'occasion, son enseigne change de nom et devient La Boutique de Lulu.

Nouvelle enseigne, nouveau concept. Lucas Darras a fait du prêt-à-porter pour femmes sa spécialité, de la taille 32 au 56 : « *J'ai également développé une offre de chaussures, d'accessoires, de bijoux et de maroquinerie. Mon objectif c'est que chaque femme puisse trouver son bonheur chez moi !* » Lucas Darras maintient également une activité de dépôt vente de vêtements pour femmes. Proche de ses clientes, Lucas Dar-

ras a poursuivi son activité y compris pendant les confinements grâce aux réseaux sociaux et au développement du clic & collect. « *Les gens consomment de plus en plus local. On le ressent et je me retrouve dans ces valeurs communes.* »

Passionné de mode et conseiller en images, Lucas Darras propose régulièrement des nouveautés afin de satisfaire une clientèle en constante progression. ■

Infos pratiques

La Boutique de Lulu rue du Dr Roux
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Renseignements

02 99 47 92 91.

NOUVEAU COMMERCE

Le chanvre a le vent en poupe

Le chanvre est en plein essor en ce moment. La preuve aussi à Janzé ! Une nouvelle boutique CBD'eau vient de s'installer en centre-ville pour proposer des produits issus de la culture du chanvre.

La boutique CBD'eau propose des produits à base de CBD, aussi appelé cannabidiol, une molécule du chanvre. « *Cette molécule n'a pas d'effets psychotrope ni d'accoutumance ou de dépendance* » explique Cindelle, salariée du magasin. En effet, **les produits respectent la réglementation européenne en vigueur et ne dépassent pas le taux réglementaire de 0.2% de THC.** Le THC étant la molécule responsable

des principaux effets psychoactifs du cannabis.

Ainsi, dans les rayons de CBD'eau, on retrouve à la vente **des produits alimentaires** comme des tisanes, thés, cafés, miels, mueslis... mais aussi **des cosmétiques** (crème pour le corps, pour les mains, baume réparateur...) « *Le CBD dans les produits cosmétiques possède des vertus anti-inflammatoire, il permet aussi d'hydrater la peau en profondeur ou encore de traiter les irritations de la peau. En tisanes par exemple, il procure un effet de bien-être.* » poursuit Cindelle. ■

Infos pratiques

CBD'eau 11 rue Aristide Briand
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du gaz vert produit à Janzé dès 2022

Les travaux de l'unité d'injection de gaz renouvelable Enerfées ont officiellement été lancés début juillet. Située au sein de la zone industrielle du Bois de Teillay, l'unité produira localement du gaz vert à partir d'effluents d'élevages et de co-produits végétaux locaux provenant de 55 exploitations voisines. Le gaz produit sera ensuite injecté dans le réseau de distribution exploité par GRDF. Grâce à cette forte contribution du monde agricole, la dynamique du gaz vert poursuit son développement en Bretagne.

Enerfées, un projet de territoire porté par des agriculteurs

Enerfées est un projet agricole et territorial associant Terre des Fées (une société réunissant 55 agriculteurs et la Coopérative Les Fermiers de Janzé), Roche aux Fées Communauté, la Société d'Economie Mixte Energ'IV du SDE35, BreizhEnergie (filiale de SemBreizh) et Engie Bioz. Terre des Fées est l'actionnaire majoritaire d'Enerfées puisqu'elle détient 61% du capital.

Véritable projet de transition énergétique, Enerfées est le fruit de longues réflexions menées depuis 2015 et d'une importante concertation territoriale. Ce projet s'intègre dans des objectifs ambitieux du territoire en termes de transition énergétique, portés et accompagnés par Roche aux Fées Communauté, labellisée Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte.

Cette initiative collective se démarque, depuis ses prémices, dans sa dimension humaine : les associés ont apporté leurs complémentarités à chaque composante du projet, complémentarités qui vont continuer à se jouer dans la phase de réalisation en 2021/2022.

Les avantages de la méthanisation

La création d'une unité d'injection de gaz renouvelable présente de nombreux intérêts :

- elle va permettre de produire un gaz « vert » d'origine 100% renouvelable, à partir des déchets et coproduits d'activités agricoles.
- elle va contribuer au développement des énergies renouvelables et d'une économie circulaire locale sur le territoire.
- les effluents d'élevage et autres résidus de l'agriculture deviennent une ressource : ils sont transformés en biométhane, et le digestat (produit après méthanisation) est utilisé en engrais et amendement organique naturel.

Innovant par nature, le projet sera également vecteur de développement et créateur d'emplois localement :



55 exploitations agricoles familiales seront pérennisées grâce à Enerfées. La moitié du montant de l'investissement total profitera, sous forme de contrats, à des entreprises locales. Enfin, quatre emplois directs sont prévus pour l'exploitation du site et la logistique entourant le projet.

Les acteurs du territoire breton engagés

Réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la gestion des déchets, de la qualité des sols, en passant par la création d'emplois non délocalisables, la méthanisation participe pleinement à l'émergence d'une économie circulaire et à la transition énergétique de la Bretagne.

La mobilisation de l'ADEME, de la Région Bretagne, de AILE via l'animation du Plan Biogaz, des Chambres d'Agriculture et de tous les acteurs de la filière biométhane permet une dynamique forte. Le territoire breton comptabilise actuellement 35 sites d'injection en service sur le réseau de distribution et près de 170 projets d'injection sont en cours de réflexion. Le Pacte biogazier breton, signé le 12 septembre 2019 entre l'Etat, la Région Bretagne, l'ADEME, GRDF, GRTgaz et le Pôle Energie Bretagne, a fixé un objectif de 10% de biométhane injecté dans les réseaux d'ici 2025.

Un projet soutenu par l'ADEME

Le projet, dont le budget d'investissement total s'élève à 13 millions d'euros, n'aurait pu voir le jour sans le soutien de l'ADEME Bretagne qui apporte son concours financier sous forme de subvention à hauteur de 850 000 €.

Le financement de l'opération a été confié au Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, avec l'appui de son pôle d'expertise Crédit Agricole Bretagne Économie de l'environnement, pour cette opération d'envergure dont les travaux de terrassement ont débuté fin mai. ■



Compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet

→ Finances

• Redevance d'occupation du domaine public

Pour l'année 2021, le conseil municipal a fixé le montant de la redevance d'occupation du domaine public GRDF à 1 496 € et celui de la redevance provisoire du domaine public à 317 €.

• Tarifs de la saison culturelle

Le conseil municipal a adopté les tarifs de la saison culturelle 2021/2022. Ces tarifs sont déterminés en fonction de la typologie des spectacles ainsi que des dépenses prévues. Le choix politique est de proposer une offre tarifaire raisonnable et permettant un accès au plus grand nombre.

Retrouvez la présentation de la Saison Culturelle dans la plaquette insérée dans votre Janzé mag.

→ Vie associative

• Subvention exceptionnelle Les Colibris de la Roche aux Fées

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association nouvellement créée « Les Colibris de la Roche aux Fées » pour la soutenir dans son activité et lui permettre de se doter du matériel adéquat pour le bon fonctionnement de son activité.

→ Urbanisme

• Convention de retrocession des équipements communs - Lotissement Le Clos du Pré Aubert

La société TERRAEDIFI a obtenu un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 5 lots à usage d'habitation au lieu-dit Le Pré Aubert. Le conseil municipal a approuvé la convention de retrocession des équipements communs et le classement des ouvrages dans le domaine public communal à l'issue de leur réalisation.

• Dénomination de rue - Lotissement Le Clos des Frères

Le conseil municipal a décidé de nommer « Chemin du Clos des Frères » la rue desservant le lotissement Le Clos des Frères.

• Dénomination de rue - Lotissement Le Pré Aubert

Le conseil municipal a décidé de nommer « rue de Batz » la rue desservant le lotissement Le Pré Aubert.

→ Ressources humaines

• Mise à disposition de personnel

Le conseil municipal a autorisé la convention de mise à disposition de personnel de la ville de Retiers au profit du service assainissement de la ville de Janzé.

• Création de postes

Le conseil municipal a autorisé la création d'un poste de responsable du service à la population ainsi qu'un poste de chargé.e d'opération d'aménagement.

• Recrutement d'agents contractuels

Afin de faire face à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans les services, le conseil municipal a décidé de créer, à compter du 1^{er} septembre 2021, les postes suivants :

- filière animation : 20 postes (adjoint d'animation)
- filière administrative : 3 postes (adjoint administratif, rédacteur, attaché)
- filière technique : 5 postes (adjoint technique, agent de maîtrise, technicien ou ingénieur)

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h les **mercredis 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre**. Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les compte-rendu des conseils municipaux sont disponibles en ligne sur www.janze.fr

En tant que patrimoine immatériel, l'eau sera au cœur des animations programmées, à l'occasion des Journées du Patrimoine, par la ville de Janzé et l'association Janzé Histoire et Patrimoine.

Grâce des animations ludiques et pédagogiques, des expositions, des visites guidées... remontez le fil de l'eau et apprenez à préserver cette ressource naturelle indispensable.

Animations & Patrimoine

Histoires d'eau



ENVIRONNEMENT

Prendre soin de nos cours d'eau

Parce que protéger l'eau est l'affaire de tous, le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche met en place des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols notamment en entretenant et en restaurant nos cours d'eau. Sur la commune de Janzé, le Syndicat a ainsi œuvré pour la réhabilitation hydro-morphologique de l'Ise et de la Touche Auffray. Explications.

Pourquoi restaurer les cours d'eau et les zones humides associées ?

Sur le bassin versant de la Seiche, **80% des ruisseaux ont fait l'objet d'artificialisation de leur morphologie**, lors de remembrements agricoles et d'aménagements urbains. **Déplacement, creusement ou suppression des sinuosités naturelles, les altérations physiques des cours d'eau peuvent être de différente nature.**

« Ces modifications des cours d'eau ont des répercussions directes sur la biodiversité, sur le rôle auto-épurateur de la rivière et sur son fonctionnement hydrologique. » explique Guillaume Deray, technicien rivière au Syndicat. Dès lors, restaurer les cours d'eau recalibrés répond à un triple enjeu :

- **Stocker l'eau sur nos territoires**

Le ralentissement naturel de l'eau par les méandres et par la faible hauteur de berge permet de « maintenir » l'eau sur le territoire en période hivernale. La recharge des eaux souterraines est ainsi assurée et alimentera les cours d'eau en période estivale. En effet, **les eaux souterraines constituent « le château d'eau » de nos cours d'eau.**

- **Une « station d'épuration »**

Un cours d'eau en bon état a la capacité d'épurer les polluants comme les nitrates, le phosphore et certaines molécules organiques grâce à ses méandres qui permettent d'alterner des vitesses d'écoulement et au « filtre » que constitue sa végétation en berge.

« 1 km de cours d'eau en bon état auto épure 10 fois plus qu'1 km de cours d'eau dégradé. Bien sûr, il faut aussi en parallèle réduire les différentes sources de polluants. » reconnaît Guillaume Deray.

- **Un réservoir de biodiversité**

Les altérations physiques des cours d'eau ont eu des répercussions sur la biodiversité de la faune et de la flore aquatiques. Un cours d'eau en bon état va offrir un panel d'habitats au sein de son lit, de ses berges et de ses zones humides adjacentes. « On constate que l'écosystème d'un ruisseau restauré retrouve un équilibre 7 ans après la date des travaux effectués. » souligne Guillaume Deray.

L'Ise et la Touche Auffray, deux ruisseaux réhabilités

Le Syndicat du bassin versant de la Seiche poursuit son programme d'actions avec notamment la mise en œuvre d'un ensemble de travaux de réhabilitation des cours d'eau et des zones humides.

Sur la commune de Janzé, les travaux ont porté sur la **restauration de la morphologie des cours d'eau de l'Ise et de la Touche Auffray**, deux ruisseaux qui ont été recalibrés et rectifiés suite aux remembrements agricoles du XIX^e et XX^e siècles. Ces deux cours d'eau avaient des hauteurs de berge très importantes et un lit rectiligne avec des écoulements homogènes. La diversité des habitats aquatiques était donc très faible et les capacités d'autoépuration quasi-inexistantes.

« Dans un premier temps, des études topographiques du terrain et des anciennes photographies aériennes ont permis d'identifier les points bas et l'ancien tracé de ces cours d'eau. Puis, nous avons engagé une phase de travaux pour reconstituer les méandres dans un lit dimensionné pour un fonctionnement équilibré et naturel, détaille Guillaume Deray. Ces travaux ont permis d'obtenir 250m linéaires de cours d'eau supplémentaires et une remontée de la ligne d'eau de 50 à 70 cm. » Au fil des crues et avec la croissance des arbres en rive, les alternances de vitesse de courant et les habitats aquatiques vont apparaître et se renforcer avec le temps. **Les bénéfices de cet aménagement s'inscrivent donc sur le long terme.**

Combien ça coûte ?

Le montant des travaux s'élève à hauteur de 72 500 € TTC avec une participation de 50 % de l'Agence Loire Bretagne, 30 % du Département d'Ille et Vilaine et 20 % du Syndicat du bassin versant de la Seiche. ■



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Des animations pour remonter le fil de l'eau

A l'occasion des Journées du Patrimoine, la ville de Janzé et l'association Janzé Histoire et Patrimoine proposent un week-end d'animations autour de l'eau les 18 et 19 septembre prochains. De la préservation des ressources en eau et des milieux naturels à la collecte et au traitement des eaux usées, les visiteurs découvriront les différentes problématiques liées à « l'or bleu ». Un rendez-vous qui devrait séduire petits et grands !

Samedi 18 septembre de 14h à 18h

Visite guidée de la station d'épuration et animation scientifique avec les Petits Débrouillards

Que deviennent nos eaux usées une fois rejetées dans nos canalisations ? Comment l'eau est-elle « nettoyée » ? Et que devient-elle ensuite ? Samedi 18 septembre, **la station d'épuration de Janzé vous ouvrira ses portes pour découvrir les enjeux du traitement de l'eau.** « Les Journées du Patrimoine sont ainsi l'occasion de visiter un site industriel, habituellement fermé au public. » précise Dominique Cornilaud, adjoint à la culture.



« Grâce à une visite commentée de l'équipement épuration, les visiteurs comprendront comment sont éliminés les polluants des eaux domestiques et industrielles. Nous voulons expliquer au grand public pourquoi il est important de protéger l'eau, cette ressource essentielle. » explique Rémi Angebault, responsable du service assainissement. Avec à l'association Les Petits Débrouillards, les familles et notamment les enfants seront également sensibilisés aux enjeux de la qualité de l'eau. **Activités du Science Tour C'est pas sorcier, expériences et maquettes interactives les transformeront en véritables scientifiques en herbe !**

Infos pratiques

Animations tout public. Gratuit.

Rendez-vous à la station d'épuration de 14h à 18h :

- une visite guidée sera proposée toutes les 30 min
- animations Science Tour en continu de 14h à 18h

Renseignements

Mairie de Janzé 02 99 47 00 54 – communication@janze.fr
Toutes les infos pratiques à retrouver sur www.janze.fr

Dimanche 19 septembre

L'histoire de Janzé à travers le prisme de l'eau

Le dimanche 19 septembre, vous embarquerez avec l'association Janzé Histoire et Patrimoine pour un voyage au fil de l'eau et du temps. En proposant une exposition, des témoignages et une visite commentée, **les bénévoles de l'association vous aideront à mieux comprendre l'importance de l'eau à travers les âges.** Puits, lavoirs, sources... le patrimoine vous livrera les secrets de ces points d'eau et de leurs utilisations passées : « L'eau a toujours eu une grande importance dans la vie de l'homme ; c'est pourquoi nous avons invités des Janzéens à témoigner en racontant leurs histoires ou leurs anecdotes. » précisent Ségolène Geffroy et Solange Bourges de l'association Janzé Histoire et Patrimoine.

Janzé Histoire et Patrimoine donnera également rendez-vous au village de **La Franceule, à la rencontre de l'eau dans son milieu naturel.** « Nous y évoquerons l'utilisation de l'eau par l'homme avec le vannage du moulin. Des pêcheurs présenteront une frayère, lieu de reproduction des brochets. » Au fil de ces deux journées, l'eau n'aura plus de secret pour vous !



Au programme

- Exposition aux Halles des 11h à 18h : photos, témoignages pour découvrir les différents usages de l'eau au fil de l'histoire
 - Circuit découverte « L'eau à travers la ville » : départ à 10h, 14h et 16h aux Halles pour 1h30 de visite commentée
 - Animation à La Franceule : « A la rencontre de l'eau dans son milieu naturel » à 13h30, 15h30 et 16h30
- Animations tout public. Gratuit.

Renseignements

Janzé Histoire et Patrimoine - janzehistoireetpatrimoine@gmail.com
Toutes les infos pratiques à retrouver sur www.janze.fr

Le Grand Soufflet des rendez-vous musicaux à savourer

Témoignant de l'immense richesse musicale, le Grand Soufflet déploie une programmation plurielle sur Janzé, faisant toujours la part belle à l'accordéon. Demandez le programme !

Yves Jamait / Concert / Ouverture de saison
Samedi 9 octobre à 20h30 / Gentieg

Yves Jamait tient une place à part sur la scène de la chanson française. **Sa voix et son univers singuliers servent des textes profonds.** Ses chansons sont une invitation au dépaysement, à l'aventure et au romanesque. Dans un moment suspendu entre musique et poésie, alternant textes doux et engagés, **Yves Jamait contemple le monde. Son amour des mots, ses indignations citoyennes, son ode à la liberté...** nous touchent par leur sincérité.



Dans l'intimité complice de sa formation trio, avec l'accordéon de Didier Garcia et les percussions de Didier Grebo, Yves Jamait vous invite à venir ouvrir, partager puis refermer une «parenthèse». Un artiste généreux qui inaugure avec bonheur cette nouvelle saison culturelle.

Infos pratiques

Concert tout public. Tarifs : plein 17 € / réduit 13 € / jeune 8,50 €. Informations et réservations : 02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr
Billetterie en ligne www.janze.fr.

After Work Musical / Détour de disques
Mardi 12 octobre à partir de 18h30 / La Canopée

Métissage des sonorités et des inspirations, impact des engagements politiques ou des discriminations dans la création musicale d'hier et d'aujourd'hui : Vincent Rocher vous présente **une sélection de disques inspirée par la thématique du festival « Sono mondiale made in France », à écouter au casque sur des platines vinyles.** Idéal pour découvrir des facettes parfois méconnues de la création musicale, ou tout simplement pour le plaisir d'écouter des vinyles !

Infos pratiques

Gratuit, sur réservation (nombre de places limité)
Informations et réservation : 02 99 43 64 87
Billetterie en ligne www.rafcom.bzh

Projection de courts-métrages : Accordéons et Voyages
Mercredi 13 octobre 11h - 13h et 14h - 18h30 / Médiathèque

Avec l'accordéon pour fil conducteur, le programme courts-métrages 2021 du Grand Soufflet vous propose **un voyage onirique et sensoriel pour petits et grands.**

Infos pratiques

Tout public dès 3 ans. Gratuit
Information au 02 99 47 30 53
ou auprès de la Médiathèque de Janzé.

Tascabilissimo ! / Showcase acoustique
Mercredi 13 octobre à 11h sur le marché / à 16h au Gentieg

Tascabilissimo! est un petit tour du monde à deux voix et trois instruments : le violon, l'alto et l'accordéon diatonique. L'une a traversé l'Europe des Pouilles jusqu'à l'Irlande, l'autre l'Amérique du Sud jusqu'à la Louisiane. Les voilà toutes deux, revisitant des tubes issus de répertoires populaires méconnus du grand public, y glissant de-ci de-là des compositions et des textes originaux pour **une invitation au voyage.**



Infos pratiques

Tout public. Gratuit.
Accès libre sur le marché. Sur réservation (places limitées) au Gentieg.
Information et réservation : 02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr
Billetterie en ligne www.janze.fr.

Hélène Legros / Déjeuner musical
Vendredi 15 octobre à 12h45 / La Canopée

Hélène c'est elle. Le Gros c'est lui, son accordéon, son complice, son binôme ! Entre ces deux là, c'est une véritable histoire d'amants. **Ça couine, ça craque, ça vocifère, ça danse, ça s'encanaille en chansons, ça joue, enfin... lui joue.** Elle, elle nous conte les choses de la vie, parfois cradingue, souvent sensible, toujours ambiguë. Hélène Le Gros, un duo à elle toute seule !

Infos pratiques

Tout public. Gratuit. Sur réservation (nombre de places limité).
Information et réservation : 02 99 43 64 87
Billetterie en ligne www.rafcom.bzh

Exposition « Artistes et Diversités en France 1900-2017 »
du 27 septembre au 16 octobre
Médiathèque de Janzé / La Canopée / Siège de Roche aux Fées
Communauté à Retiers

À travers cette exposition, suivez le parcours des artistes (comédiens, musiciens, danseurs, chanteurs, peintres, sculpteurs et photographes...) issus des colonies, des outre-mer et de toutes les vagues migratoires depuis 1910. **150 images exceptionnelles font s'entremêler l'histoire de l'immigration et celle de la culture en France.**

Infos pratiques

Tout public. Gratuit. Accessible aux heures d'ouverture habituelles des lieux d'accueil.

La vie au temps du coronavirus : il faut en parler !

Le CLIC de la Roche aux Fées, le CCAS de Janzé, l'ADMR Les Dolmens et La Mutualité Française Bretagne, proposent une conférence décalée sur la vie au temps du coronavirus suivi d'un temps d'échange avec des professionnels du champ de la santé et du social.

Personne n'avait vécu, ni même imaginé, une période telle que celle que nous vivons actuellement avec le surgissement du coronavirus et des confinements successifs... **Cette crise aura certainement des conséquences importantes**, qu'elles soient sanitaires ou économiques, qu'elles soient collectives ou individuelles, dans notre quotidien ou dans notre vision plus globale de la vie. **« Si cette expérience est toujours en cours, nous ressentons déjà que les choses seront différentes pour nous, pour les autres... et que pour certains en échanger serait bénéfique. »** reconnaît Pauline Benard, coordinatrice au CLIC.

Pour faciliter cette expression, Micheline et Mélodie, à l'humour parfois caustique mais toujours sensible, partagent leurs moments de vie, qui ont aussi été les nôtres ces derniers mois sous la forme d'une conférence déca-



lée. Celle-ci sera suivie d'un temps d'échange avec des professionnels du territoire qui seront là pour répondre aux questions ou écouter des témoignages. **« Cette proposition de théâtre-débat est prétexte à l'échange pour se sentir moins seul face aux difficultés que le coronavirus a pu engendrer dans la vie des personnes notamment âgées. »** conclut Pauline Benard. ■

Infos pratiques

Je suis resté.e chez moi - conférence décalée
lundi 27 septembre à 14h30 au Gentieg. Gratuit.
Sur inscription auprès du CLIC :
• par téléphone au 02 23 55 51 44
• par mail clic.rocchauxfees@orange.fr

Un spectacle à ne pas manquer !

Chaque année, le CCAS de Janzé propose habituellement un repas des aînés pour que nos anciens se retrouvent autour d'un temps de convivialité. **« Se retrouver autour d'un repas et d'un bal regroupant plus de 200 personnes âgées ne nous paraissait pas opportun en raison du contexte sanitaire. Toutefois, le CCAS tenait à organiser un temps de convivialité où chacun prendrait plaisir à se retrouver. »** précise Dany Jannot, directrice du CCAS.

Place donc à un spectacle ! **Toutes les personnes de + 70 ans habitant la commune sont conviées à la représentation théâtre de La Petite Boîte Bleue.** Cette pièce de théâtre retrace 100 ans de correspondance entre des

consommateurs et l'entreprise Hénaff. **Drôles, officielles, poétiques ou poignantes, ces lettres nous renvoient à des événements marquants de l'histoire.** **« C'est une belle proposition culturelle qui nous l'espérons séduira un large public. »**

Toutes les personnes concernées recevront une invitation par courrier mi-septembre. Elles pourront ensuite s'inscrire auprès du CCAS à partir du 20 septembre. ■

Infos pratiques

La Petite Boîte bleue - théâtre
samedi 16 octobre à 15h au Gentieg.
Gratuit. Pass sanitaire obligatoire.
Sur inscription auprès du CCAS
(le matin uniquement) à partir du 20 septembre.
Plus de renseignements : 02 30 30 01 13

AIDANTS

Soutenir pour mieux accompagner

Dans le cadre du programme coordonné des actions de prévention de la perte d'autonomie piloté par les CLICs des Portes de Bretagne et de la Roche aux Fées, l'IFPEK*, en partenariat avec le CCAS de Janzé, propose un cycle d'ateliers « soutien aux aidants ».

Conçu comme un lieu d'écoute et de partage d'expériences, les ateliers seront animés par une ergothérapeute. **Ils visent à accompagner les aidants pour mieux vivre leur relation d'aide avec leur proche.** La prise de distance permet de reconsidérer ses propres besoins d'épanouissement et de bien-être, au profit d'une relation durable et apaisée.

Ces ateliers apporteront également **des conseils adaptés aux situations de la vie quotidienne sur l'aménagement du logement et les aides possibles de compensation.**

« Les ateliers sont à destination des personnes de plus de 60 ans. Pour permettre aux aidants de suivre ces ateliers, nous avons mis en place une possibilité d'accueil de la personne aidée. » précise Esther Monneau, coordinatrice CLIC.

Pour en savoir plus ou s'inscrire au cycle d'ateliers, **une réunion d'informations aura lieu le jeudi 9 septembre à 10h, aux Halles.** Les ateliers se dérouleront quant à eux les jeudis 23 et 30 septembre ainsi que les 14 et 21 octobre de 10h à 12h, aux Halles également. **La participation aux ateliers est gratuite.** ■

Infos pratiques

Inscription obligatoire pour la réunion d'informations et pour le cycle d'ateliers :
• par téléphone au 02 85 29 04 47
• par mail à s.autrel@ifpek.org.

* Institut de formation en Pédiçurie-podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie

Color' ta commune !

Envie de participer à une œuvre collective sur ta commune ? La Mission Locale du Pays de Vitré propose à 8 jeunes, de 16 à 25 ans, de réaliser une fresque murale pendant les vacances de la Toussaint, du 25 au 29 octobre.

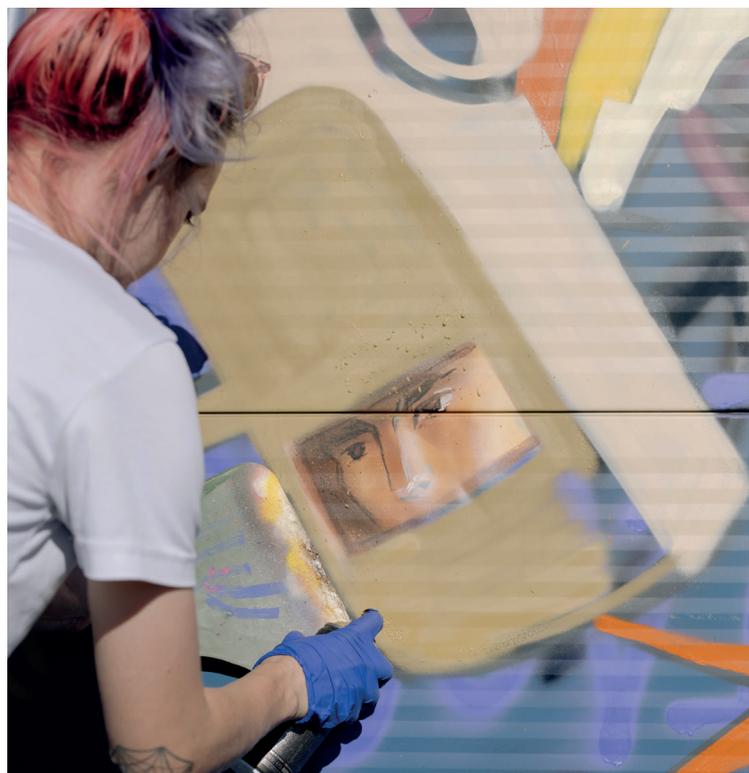
Après Vitré et Mondevert, la Mission Locale du Pays de Vitré va décliner son projet « Color' ta commune » sur Janzé. « Ce projet consiste à réaliser une œuvre participative et collective, de type graff', en collaboration avec un artiste graffeur et illustrateur. L'idée c'est de **permettre à des jeunes de s'exprimer, de se sentir valoriser** mais aussi de mettre en avant le bâti urbain. » détaille Fanny Crocq, référente à la Mission Locale.

Cette opération s'adresse à 8 jeunes dits « sans solution » c'est-à-dire ni scolarisés, ni en formation ou en emploi : « En proposant ce type d'animations, **c'est aussi un moyen d'accrocher les jeunes pour ensuite leur faire connaître davantage la structure de la Mission Locale, les ressources du territoire pour leur venir en aide.** » précise Fanny Crocq.

Du dessin numérique à la création graphique en passant par le bombage, **les jeunes pourront côtoyer Romain Poirier qui, avec pédagogie, leur transmettra son expérience du street art.** ■

Renseignements et inscriptions

Mission Locale au 06 31 10 34 61
ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr



Pôle Enfance Jeunesse fin du chantier en vue...

Après deux années de travaux et d'attente, le Pôle Enfance Jeunesse se fait une dernière beauté avant d'ouvrir enfin ses portes. Toutes les équipes sont impatientes d'investir les lieux et de les faire découvrir aux enfants pour qu'ils puissent s'approprier ces locaux flambant neufs !



Petite enfance, enfance et jeunesse : connaître vos besoins

Roche aux Fées Communauté a engagé une démarche de concertation visant à élaborer une Convention Territoriale Globale, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur des champs de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement, de la mobilité... Habitants du territoire, usagers, familles, jeunes, partenaires **répondez avant le 10 septembre au questionnaire pour exprimer vos besoins** (anonyme). Toutes les participations sont les bienvenues pour nourrir la réflexion au plus près des réalités locales !

Pour poursuivre cette réflexion, **des ateliers participatifs seront proposés en octobre auprès des professionnels, acteurs associatifs et élus de la petite enfance, enfance jeunesse.** ■

Retrouvez le questionnaire en ligne sur www.rafcom.bzh

ÉCOLE MATERNELLE LA MARELLE

Atsem : un métier passionnant au service des enfants

De la petite à la grande section, les ATSEM, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, ont un rôle essentiel dans la vie de l'école. Sous la double autorité de la commune et de l'Éducation Nationale, elles accompagnent les enfants tout au long de la journée dans leurs activités.

Il est 8h. L'équipe d'ATSEM, au nombre de 7, entame sa journée à l'école maternelle La Marelle. Avant d'accueillir les enfants, Françoise met en place le nécessaire pour le lavage des mains et installe la première activité de la journée. « *En classe, au moment du repas ou à la sieste, nous sommes présentes aux côtés des enfants dans leurs apprentissages de la vie en collectivité.* »

A 8h45, devant la classe, quelques larmes coulent au moment de la séparation. « *L'entrée en maternelle est une étape importante et parfois difficile. Nous rassurons les enfants qui quittent leur cocon familial. Ils ont parfois besoin d'être consolés.* » explique Françoise.

Un binôme enseignant-ATSEM

A 9h, après un passage aux sanitaires, le premier atelier de la matinée commence. Entre les ATSEM et les enseignants, les rôles sont bien définis. Ces derniers sont respon-



sables des apprentissages et du suivi pédagogique tandis que les ATSEM apportent une assistance technique et encadrent les enfants. « *Il faut savoir s'adapter mais nous pouvons aussi proposer nos idées, faire des suggestions. Une bonne communication est indispensable.* » indique Laurence.

La matinée se déroule sur un rythme soutenu : activité, récréation, lavage de mains, préparation du matériel et départ pour la cantine. Pour les ATSEM, les journées peuvent être intenses physiquement et psychologiquement. « *Nous faisons plusieurs kilomètres par jour avec toutes nos allées et venues. Il faut être en bonne forme !* » souligne Sophie.

Ecoute et bienveillance

Au cours de la journée, les enfants sollicitent régulièrement l'adulte pour une aide, une querelle avec un camarade, une histoire urgente à raconter... « *Ils se confient à nous de façon très spontanée !* » s'amuse Françoise. « *Il faut beaucoup de patience et de bienveillance pour travailler au quotidien avec les enfants.* » complète Sylvie. Tout au long de l'année, des liens se créent entre les enfants et leur ATSEM qui les voit grandir. « *C'est gratifiant de se dire que nous avons une part de responsabilité dans leur évolution.* » Après la classe, les ATSEM font aussi le lien avec les parents. « *Ils peuvent nous poser des questions sur la journée de leur enfant. C'est un moment important où nous sommes à l'écoute.* » raconte Claudine.

Une équipe soudée

A 16h50, les enfants ont quitté l'école mais les ATSEM s'activent encore pour l'entretien des locaux et le rangement du matériel. « *Cela fait partie de nos missions. Si besoin, nous nous entraïdons. L'équipe est très soudée.* » précise Isabelle. « *Même si nos missions n'évoluent pas au quotidien, chaque journée est différente. On n'a vraiment pas le temps de s'ennuyer !* » conclut Françoise. ■



Sport :

Avez-vous besoin d'un certificat médical ?

Football, tennis, gymnastique, équitation, tir, karaté... Vous ou votre enfant pratiquez un sport en club nécessitant une licence sportive « loisir » ou « compétition » et vous vous demandez chaque année si vous devez fournir un certificat médical pour continuer à pratiquer ? Service-Public.fr propose un simulateur permettant d'obtenir la réponse en quelques clics !



La nouvelle version du simulateur «Faut-il un certificat médical pour obtenir une licence sportive ?» vous pose dans un premier temps quelques questions simples. Selon votre situation (sport pratiqué, loisir ou compétition, obtention ou renouvellement de licence sportive), le simulateur vous indiquera si vous avez besoin de produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée à faire établir par un médecin ou si une simple attestation auprès de votre fédération suffit.

Ce simulateur vous permet de répondre au questionnaire santé et d'attester de votre état de santé qui, le cas échéant, vous dispense de fournir un certificat médical. Dans le cas des mineurs, ce questionnaire est à remplir par l'enfant puis ses parents.

NOUVELLE ASSOCIATION

L'Aqua Club janzéen recherche des amateurs



Créée au mois de juin dernier, l'association « Aqua Club janzéen » cherche à fédérer d'autres passionnés d'aquariophilie pour partager cette passion commune.

À l'initiative de Gérard Marcel et de Lionel Pigeard, un Aqua Club a vu le jour sur Janzé. Cette nouvelle association a pour objectif de permettre le développement et la démocratisation de l'aquariophilie afin de la rendre accessible au plus grand nombre. « **L'association a pour projets de favoriser la reproduction d'espèces de poissons, de plantes et ainsi limiter les prélèvements dans la nature mais aussi de fédérer les aqua-**

riophiles débutants et confirmés pour échanger. » précisent les deux membres fondateurs du Club. L'association se propose également de partager ses connaissances auprès des écoles et des centres de loisirs.

Pour faire découvrir leur passion au plus grand nombre, ils envisagent également de mettre en place des aquariums dans des lieux ouverts au public. « **Sur le long terme, nous aimerions également organiser une bourse aux poissons et aux plantes.** » soulignent-ils. L'Aqua Club Janzéen ne manque pas d'idées mais en revanche recherche des adhérents pour faire vivre pleinement leur association. Avis aux amateurs ! ■

Renseignements
aquaclubjanzeen@gmail.com



Un seul guide pour retrouver toutes les associations

Découvrez, parcourez et feuilletez le nouveau guide des associations pour découvrir toute la richesse de la vie associative janzéenne !

Sports, activités culturelles ou manuelles, solidarité, patrimoine ou environnement... toutes les coordonnées utiles pour vous aussi prendre part à la vie associative de la commune.

Le bénévolat, une expérience enrichissante... et pourquoi pas vous ?

13 millions de personnes, soit 1 français sur 4, donnent de leur temps gratuitement pour une ou plusieurs associations. Qu'ils s'investissent de manière régulière ou occasionnelle, les bénévoles sont essentiels au développement de la vie associative.

A Janzé, près de 90 associations contribuent à l'animation et au développement de notre territoire. **Au cœur de ces structures, des centaines de bénévoles s'activent pour faire vivre des projets et des actions dans l'intérêt général.** « Les bénévoles d'une association sont nécessaires à la vie démocratique d'une commune, d'un territoire. » souligne Philippe Rajalu, président de l'ACCRET, l'association de défense de la ligne SNCF Rennes-Châteaubriant.

Un maillon essentiel

« **Les bénévoles sont indispensables au bon fonctionnement d'une association.** Ce sont eux qui assurent gratuitement toutes les tâches : administration, organisation, gestion etc. » précise un bénévole de l'association Janzé Danse. En effet, comment organiser un événement, une collecte de fonds ou encadrer une manifestation sportive sans l'investissement des bénévoles ? « **Chaque personne apporte son savoir, ses compétences et sa bonne humeur ! De cette façon, chacun vient en-**

richir le collectif et faire grandir chaque jour un peu plus le projet associatif. » s'enthousiasme Françoise bénévole à la recyclerie Le Bon Débarras.

Donner de son temps pour se sentir utile

Entre le travail, les enfants, les courses,... pas toujours facile de trouver le temps nécessaire pour s'investir. « **Être bénévole signifie donner un peu de son temps ce qui n'est pas simple dans un quotidien déjà bien rempli ! Mais chaque personne est libre dans son engagement et peut s'investir en fonction de ses disponibilités.** » explique un responsable associatif.

Dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement ou encore en matière d'action sociale, **les bénévoles témoignent souvent de l'importance de se sentir utile :** « **Se sentir utile auprès des autres, notamment des personnes vulnérables, est très enrichissant. On reçoit plus que ce que l'on donne.** » rapporte Marie-Hélène Fauvel bénévole au Secours Catholique.

Créateur de lien social

Le bénévolat permet aussi de faire des rencontres. « **Les associations ont la faculté de créer des liens sociaux forts.** » témoigne Philippe Rajalu. « **C'est l'occasion de fédérer des gens de tous âges et de tous milieux autour d'un sujet qui les passionne, alors qu'ils**

n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de se croiser par ailleurs. » poursuit Eric Pineau de l'association Humani'Terre.

Se mobiliser face à la crise sanitaire

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les associations ont beaucoup souffert et peuvent encore aujourd'hui éprouver des difficultés d'organisation ou de trésorerie. Martine Pigeon, adjointe à la vie associative, lance un appel : « **Dans le contexte actuel, la mise en place du Pass Sanitaire... il y a de vraies craintes de voir chuter le nombre de bénévoles, pourtant si essentiels. Nous espérons que de nouveaux Janzéens osent se lancer dans l'aventure du bénévolat !** » ■

Amateur de culture, envie de vous investir pour la commune ?

Le service culture de la ville de Janzé recherche des bénévoles pour le bon fonctionnement de la vie culturelle locale. Nous avons besoin de VOUS pour que notre Saison Culturelle soit une réussite ! La mobilisation de bénévoles motivés pour s'investir est nécessaire à la bonne organisation de la saison. Chacun peut y trouver une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir-faire. Avec envie et bonne humeur, rejoignez l'équipe !

Renseignements

billetterie@janze.fr ou 02 56 48 30 06.



Vos démarches et formalités

Impôt : comment adapter son taux de prélèvement à la source ?

Vos revenus ont baissé en raison de la crise sanitaire ? Vous venez de donner naissance à un enfant ou de vous marier ? En cas d'évolution de votre situation, vous pouvez modifier votre taux de prélèvement appliqué sur vos revenus à n'importe quel moment. Explications.

Il faut pour cela vous rendre dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, dans la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » puis « Signaler un changement » ou « Actualiser suite à

une hausse ou une baisse de revenus » **muni de l'estimation de vos revenus pour l'année 2021 pour le foyer fiscal.** Il s'agit d'évaluer les revenus que vous percevrez en 2021, en fonction des informations que vous êtes seul à connaître.

Une fois le nouveau calcul de votre taux réalisé, vous devez le confirmer pour qu'il soit bien pris en compte. Il sera envoyé à votre employeur pour application sur les prochains prélèvements sur votre salaire.

Les modifications de taux de prélèvement à la source sont valables

uniquement pour l'année civile en cours. Votre taux actuel expirera le 31 décembre 2021. Au 1^{er} janvier 2022, ce taux sera remplacé par le taux calculé à l'issue de votre déclaration sur les revenus 2020 effectuée au printemps 2021.

Pour conserver le taux que vous avez modifié, vous devez à nouveau le modifier en fin d'année 2021, pour qu'il soit pris en compte dès le mois de janvier 2022. Sans action de votre part, c'est le taux calculé lors de votre dernière déclaration qui s'appliquera.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

C'est la rentrée... Notre équipe espère que ces vacances, même dans ce contexte de pandémie qui dure ont été réparatrices. Vos enfants sont attendus dans leur école, avec toutes les règles sanitaires en vigueur pour assurer leur sécurité, mais aussi celle des personnels qui en ont la responsabilité. Le Pôle Enfance Jeunesse tout neuf, tant attendu, va d'ailleurs recevoir des enfants de maternelles et ceux des Centres de Loisirs à partir de l'automne. Cet équipement va aussi libérer de la place à l'espace Brûlon pour imaginer et créer la Maison des Associations que nous avons prévu dans notre programme. Ce projet sera mené avec l'ensemble de nos associations.

Les associations, justement, vous attendent en nombre pour démarrer ou reprendre vos activités préférées, sources de bien-être et de lien social. Sport, loisirs, culture, tout le monde peut trouver son activité parmi les 85 associations de notre commune. Soyez certains qu'elles mettent tout en œuvre pour recevoir jeunes et adultes dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Nous souhaitons insister sur le travail de tous les bénévoles qui s'adaptent chaque semaine à l'évolution de la réglementation sanitaire concernant l'accueil du public. Venez les rejoindre en vous impliquant dans la vie associative de la commune.

La culture va également revenir au Gentieg dès octobre, dans le respect de la réglementation sanitaire mais avec une forte envie de vous revoir tous, autour du spectacle vivant. Soyez nombreux à venir applaudir les artistes qui piaffent de pouvoir remonter sur scène. Musique, théâtre, one man show, spectacles pour enfants, il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

C'est dans votre participation à tous les événements de notre commune, tant comme bénévoles que comme spectateurs ou adhérents que vous remercieriez toutes les « petites mains » qui s'activent pour que le vivre ensemble trouve sa place malgré la pandémie, dans cette période quelque peu agitée.

Expression de la minorité

Préserver demain

Récemment, grâce à la mobilisation de Janzéens, la presse s'est fait écho du projet d'agrandissement de la carrière MontLouis à Janzé. A raison, élus comme rivaux s'opposent à ce projet. L'intérêt limité, même sur du court terme de l'agrandissement, justifie l'opposition. Rappelons-nous des déchets du métro Rennais qui furent entreposés dans cette carrière sans même que l'information soit communiquée aux acteurs de notre commune.

Agir pour demain, c'est penser au quotidien à l'environnement que nous léguons aux prochaines générations. Le protéger passe par une ville plus verte dans laquelle les déplacements doux sont favorisés avec la construction de voies cyclables sécurisées. Nous souhaitons un engagement des collectivités partenaires en ce sens.

Pour demain, nous devons aussi veiller à la bonne gestion de notre commune. Nous continuerons de demander des comptes sur les investissements réalisés et leur destination. Nous restons toujours dans le flou sur le devenir de la maison Saint-Pierre, de la Briqueterie ou encore de la maison des sœurs...

Le bon entretien de nos routes, en ville comme en campagne, ne peut, non plus, être mis au second plan, sans quoi les coûts seront démultipliés.

En ce mois de septembre, nous vous souhaitons, aux plus jeunes comme aux plus anciens, une bonne rentrée.

Comptez sur nous pour agir pour demain.

Pour Janzé, Osons demain !

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal

AGENDA

Pass Sanitaire obligatoire ou pas ? Merci de vous renseigner en amont auprès de l'organisateur.

Tous les événements sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

<< Pour plus d'infos, consultez le site internet de la ville de Janzé ou sa page Facebook. >>

Jusqu'au 24 septembre

Exposition photo - Féerie d'images

Le club photo janzéen Féerie d'images prend ses quartiers à la Canopée pour présenter une galerie de portraits. En noir & blanc ou en couleurs, découvrez cette exposition photos qui fait la part belle aux visages et à ses expressions. Accès libre et gratuit.

Jeudi 9 septembre à 10h

Soutien aux aidants Réunion d'informations

Aux Halles. Réunion d'informations et d'inscriptions au cycle d'ateliers « soutien aux aidants » proposé par le CLIC. Sur inscription :

- par téléphone au 02 85 29 04 47
- par mail à s.autrel@ifpek.org

Pour plus de renseignements / Reportez vous p.13 de votre Janzé mag.

Samedi 11 septembre de 14h à 18h et

dimanche 12 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Exposition peintures et sculptures

Aux Halles. Proposée par l'association Ker Evénements.

Pour plus de renseignements / ker.evenements@gmail.com

Samedi 18 septembre

World Clean Up Day

Les Colibris de la Roche aux Fées s'associent au mouvement international du « World Clean Up Day ». Le lieu de rdv de cette opération de nettoyage est à la ZA du Bois de Teillac.

Pour plus de renseignements / colibris.rocheauxfees@gmail.com

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées du Patrimoine

Animations ludiques et pédagogiques, expositions, visites guidées... remontez le fil de l'eau et apprenez à préserver cette ressource naturelle indispensable grâce au programme concoté par la ville de Janzé et l'association Janzé Histoire et Patrimoine.

Pour plus de renseignements / Reportez vous p. 11 de votre Janzé mag.

Vendredi 24 septembre à partir de 17h

Ferme en Scène au Pays fait son Jardin

A la Rigaudière – Le Theil de Bretagne. Le Relais pour l'Emploi organise un temps fort au chantier d'insertion Le Pays Fait son Jardin du Theil de Bretagne autour du thème de la culture à la fois musicale, artistique, théâtrale et maraîchère.

Pour plus de renseignements / Le Relais pour l'emploi
02 99 43 60 66 ou paniers@terelaispourl'emploi.fr

Lundi 27 septembre à 14h30

Je suis resté.e chez moi Conférence décalée

Théâtre-débat sur la vie au temps du coronavirus, au Gentieg. Gratuit. Sur inscription auprès du CLIC :

- par téléphone au 02 23 55 51 44
- par mail clic.rocheauxfees@orange.fr

Pour plus de renseignements / Reportez vous p. 13 de votre Janzé mag.

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 octobre

Tous pour la Vie / Courir pour Curie

Depuis 30 ans le premier week-end d'octobre, l'association Tous pour la Vie organise une manifestation sportive et festive pour la lutte contre le cancer. Durant trois jours, adultes et enfants pourront apporter leur soutien pour cette cause en participant à diverses activités sportives : marche, course à pied (5 et 10 kms), marche nordique, randonnées cyclos, randonnées pédestres, concours de pêche.

Pour plus de renseignements / Eric Pineau au 06 70 01 31 68.

Samedi 9 octobre à 20h30

Saison Culturelle Yves Jamait / Concert

Rendez-vous avec Yves Jamait pour une belle ouverture de saison sur la scène du Gentieg.

Pour plus de renseignements & Programmation complète du Grand Soufflet sur Janzé / Reportez vous p. 12 de votre Janzé mag.



Jeudi 14 octobre à 20h30

Sahra Halgan / Concert

Artiste iconique du Somaliland et petite fille de chanteur et poète, Sahra Halgan chante de sa voix chaude et hypnotisante. Elle mélange ses compositions aux morceaux traditionnels et autres chansons de l'âge d'or des scènes somaliennes. Marquée par les conflits de son pays dans les années 80, Sahra prend le surnom de « Halgan », la combattante, et s'improvise infirmière. Sa musique - et particulièrement sa voix - transperce le cœur et insuffle de la force à ceux qui en ont besoin. Accompagnée de trois musiciens, Sahra Halgan s'adresse autant aux danseurs qu'aux consciences.

A Thourie, salle Auguste Pavie. Tout public.

Tarifs : plein 9 € / réduit 7,50 € / forfait famille 20 €.

Pour plus de renseignements / 02 99 43 64 87

Samedi 16 octobre à 15h

Théâtre / La Petite Boîte Bleue

Au Gentieg, proposé par le CCAS de la ville de Janzé. Représentation théâtrale retraçant 100 ans de correspondance entre des consommateurs et l'entreprise Hénaff. Une plongée drôle et poétique dans notre histoire commune. Réservé aux + 70 ans de la commune. Gratuit. Sur inscription auprès du CCAS (le matin uniquement) à partir du 20 septembre.

Pour plus de renseignements / Reportez vous p. 13 de votre Janzé mag.

Vendredi 22 octobre à de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Collecte de dons de sang

Au Chêne Jaune, organisée par l'Etablissement Français du Sang. Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Pour plus de renseignements / Maryline Brulé au 06 81 81 18 21.

Au programme

Club de l'Amitié

- lundi 6 septembre : concours de palets, au Champ de Foire de Retiers
- jeudi 16 septembre : buffet froid à la Lande au Brun (inscription aux permanences)
- jeudi 23 septembre : thé dansant au Gentieg avec Patrice Bellay orchestre Tendanse
- vendredi 8 octobre : choucroute à la Lande au Brun (inscription aux permanences)

Pour plus de renseignements / Marie Françoise Fouillet earlduhic@wanadoo.fr

Au programme

A la médiathèque

- mercredi 15 septembre à 16h : La Tête dans les Histoires, lectures pour les 3-6 ans avec Fanny Corbé. Gratuit. Sur inscription.
- samedi 2 octobre à 10h30 : BB lecteurs, pour les 0-3 ans. Gratuit. Sur inscription.
- mercredi 6 octobre : La cabane à contes à 11h et 16h, à partir de 6 ans. Gratuit. Sur inscription.
- mercredi 13 octobre, de 11h à 18h30 : projection courts-métrages Le Grand Soufflet. Gratuit.
- mercredi 20 octobre à 16h : La Tête dans les Histoires, lectures pour les 3-6 ans avec Fanny Corbé. Gratuit. Sur inscription.



LE GRAND SOUFFLET

6 AU 16 OCT. 2021

26^e FESTIVAL ILLE-ET-VILAINE

SPECTACLES
Ville de Janzé

CHANSON



Crédit photo : Stéphane Kerrad

Samedi
9 oct.
20h30

LE GENTIEG / JANZÉ

Parenthèse 2 Acoustique

Yves
Jamait

Billetterie sur www.janze.fr

Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr